

Thematic projects – Call 2

Programme :

Interreg Europe

Budget :

Montant total : 379 millions €

Budget alloué pour l'appel à projet : 130 millions €

Montant de la subvention par projets : Entre 1-2 millions €

Taux de cofinancement : 80% de cofinancement pour les autorités publiques et les organismes de droit public. 70% de cofinancement pour les organisations privées à but non lucratif.

Description :

Objectifs :

- ⤷ L'objectif principal des fonds Interreg Europe est le développement de la coopération régionale entre pays membres de l'UE. Cet appel à projets dispose de 5 priorités dont deux qui touchent aux questions de mobilités :
 - Une Europe plus verte
 - **2.8 « Mobilité urbaine durable pour une économie zéro carbone »**
 - Une Europe plus connectée
 - **3.1 « Une mobilité nationale, régionale et locale intelligente et durable, résiliente au changement climatique »**
- ⤷ La présente fiche concerne les missions Une Europe plus verte qui couvre l'objectif spécifique 2.8 ainsi qu'une Europe plus connectée et l'objectif 3.1 étant donné qu'ils sont les seuls semblant pouvoir financer des projets de mobilité.

Priorités :

- ⤷ Favoriser la coopération autour des questions de gouvernance. Cela signifie que les bénéficiaires peuvent coopérer sur n'importe quel sujet d'intérêt commun, conformément à leurs besoins régionaux, pour autant qu'il relève de la politique de cohésion ;
- ⤷ Les projets candidats devront s'articuler autour de deux phases :
 - Les trois premières années des projets (« **core phase** ») sont consacrées à l'échange et au transfert d'expérience entre les partenaires participants afin d'améliorer les instruments politiques abordés par le projet.

- *Au cours de la quatrième et dernière année (« **follow-up phase** »), les régions se concentrent principalement sur le suivi des résultats et de l'impact de la coopération réalisé durant le projet.*

Actions financées :

La proposition doit mettre en œuvre les aspects suivants :

- › *Un échange de bonnes pratiques et d'expérience comme :*
 - *Des visites d'étude interrégionales ;*
 - *Des séminaires / ateliers thématiques interrégionaux ;*
 - *Des échanges interrégionaux de personnel ;*
 - *Des réunions avec les parties prenantes du projet ;*
 - *La mise en place et la participation aux activités d'une plateforme d'apprentissage des politiques ;*
 - *La préparation d'un plan d'action (obligatoire uniquement pour les régions qui n'ont pas amélioré leur politique à la fin de la « core phase »).*
- › *Une action pilote par projet / par région au maximum*
- › *Activités de communication et de dissémination comme :*
 - *Présence numérique (site web, réseaux sociaux, etc.) ;*
 - *Organisation d'évènements ;*
 - *Matériels de promotion (dépliants, brochures, bulletins d'information, kakémono, etc.).*

Durée initiale du projet : 48 mois pour le projet ainsi que 3 mois additionnels pour la fin du projet.

Éligibilité :

- › *Il s'agit d'un appel à projets en une seule phase.*

Critères :

- › *Les membres du consortium doivent être des autorités publiques, des organismes de droit public ou des organismes privés à but non lucratif. Ces organisations peuvent être des autorités nationales, régionales ou locales, ainsi que d'autres organisations pertinentes responsables de l'élaboration et/ou de la mise en œuvre des politiques de développement régional ;*
- › *Il est important de noter qu'au moins un partenaire doit provenir des quatre régions définies dans le cadre d'un programme Interreg Europe : **Nord** (Danemark, Estonie, Finlande, Allemagne, Lettonie, Lituanie, Suède, Norvège), **Est** (Autriche, Bulgarie, République-Tchèque,*

Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie), **Sud** (Croatie, Chypres, Grèce, Italie, Maltes, Portugal, Espagne), **Ouest** (Belgique, France, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse) ;

- › Au moins un des instruments politiques abordés dans la demande est un programme d'investissement pour l'emploi et la croissance ;
- › Les organismes privés à but non lucratif et les partenaires suisses ne peuvent pas assumer le rôle de chef de file ;
- › Les partenaires norvégiens et suisses ne sont pas éligibles au FEDER mais peuvent recevoir un cofinancement de leurs fonds nationaux respectifs. Les organisations norvégiennes et suisses sont donc invitées à contacter le point de contact national d'Interreg pour obtenir des informations sur les possibilités de financement au niveau national ;
- › La participation de l'autorité responsable de la politique en tant que partenaire est obligatoire pour au moins 50 % des instruments politiques abordés dans une demande de projets. Pour les instruments où ce n'est pas le cas, l'autorité doit être impliquée en tant qu'"autorité politique associée".

Recommandation :

- › 5 à 16 partenaires issus de 5 à 8 régions (sans tenir compte de la participation éventuelle d'un partenaire consultatif) ;
- › Le projet doit couvrir de larges zones de coopération transnationales (pas plus d'une région impliquée par pays) ;
- › Disposer de régions ayant des niveaux de développement différents est positif ;
- › Moins de 50 % du budget total doit être dirigé vers des coûts d'expertise externe et des services externes ;
- › Le budget total pour une action pilote doit être compris entre 40.000 EUR et 120.000 EUR (par région) ;
- › Le budget voyages et logements est calculé sur la base d'un taux forfaitaire de 15 % des frais de personnel (coûts réels uniquement si justifiés) ;
- › L'achat de matériel de bureau ne peut excéder 7 000 € ;
- › La coordination du projet devra être assurée par l'autorité responsable des politiques (en lien avec l'objectif général) du projet choisi ;
- › Certains objectifs spécifiques peuvent se chevaucher (par exemple, la mobilité durable est incluse à la fois dans les objectifs politiques 2 et 3). Pour décider sous quel objectif spécifique un projet doit être soumis, les candidats doivent identifier l'objectif principal auquel le projet répond.



Calendrier :

Date de publication : 15 mars 2023

Date d'ouverture : 15 mars 2023

Prochaine date butoir : 9 juin 2023 à 12:00 (heure de Paris)

Documents :

Programme de travail : [Cliquez-ici](#)

Autres documents relatifs à l'appel à projet : [Cliquez-ici](#)

Site internet : [Cliquez-ici](#)

Informations + : [Cliquez-ici](#)

Actions mises en place avec le soutien de :



Labellisé :



Représentant :

